



Réunion réseau sécurité 92 11 mai 2022

la vidéoprotection à Antony

11 MAI 2022

La Vidéoprotection, un élément qui s'inscrit dans la stratégie globale de lutte contre l'insécurité :

- Mettre tout en œuvre pour prévenir, anticiper, éviter, dissuader, repérer, le passage à l'acte délinquant
- Lorsque les actions de prévention ont échoué et que l'acte délinquant est constitué , identifier son auteur et favoriser une réponse policière et judiciaire rapide et efficace
- Enfin, lorsque l'acte délinquant a été jugé, prévenir la récidive en favorisant la réinsertion sociale et professionnelle

Le cadre juridique de la vidéoprotection

- Il est fixé désormais par le code de la sécurité intérieure
- Régime de l'autorisation préfectorale (présentation par la ville d'un dossier extrêmement précis et argumenté)
- Exigence de confidentialité tant en ce qui concerne l'accès aux images en temps réel et archivées, que leur exploitation judiciaire (réquisition judiciaire par OPJ obligatoire)
- Obligation de destruction des images au-delà du délai de conservation
- Obligation d'information du public sur site et par tous autres moyens + droit d'accès aux images
- Surveillance strictement limitée à l'espace public (masquage numérique des parties privatives situées dans le champ de la caméra)
- Etant rappelé, à toutes fins utiles, que si le Maire dispose de pouvoirs de police, il n'a autorité ni sur la police nationale, ni sur la justice, qu'il s'agisse du Parquet ou des juges du fond



1.Stratégie de mise en oeuvre des moyens opérationnels

1.1 Analyse globale des besoins en matière numérique et recherche d'opportunités :

- Aujourd'hui, la vidéoprotection, exige un réseau filaire (fibre optique monomode)
- Pour des raisons de sécurité et de confidentialité, la ville a fait le choix d'une fibre propriétaire
- Puisque la ville privilégie la solution fibre propriétaire, elle analyse globalement ses besoins en matière de numérique pour permettre le maximum d'usages et, ainsi, mutualiser les coûts (data, téléphonie sous IP, contrôle d'accès, gestion technique centralisée des chaudières etc...)
- Pour 10 euros dépensés, 3 à 4 euros sont consacrés à de l'infrastructure mutualisée (génie civile, fibre, éléments de réseau)

1.2 L'exemple des écoles et des crèches

Le projet de déploiement des caméras aux abords des crèches et des écoles dans le cadre des plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) contre le risque d'intrusion/attentat a été l'occasion de :

- Passer la téléphonie sous IP
- Stabiliser la liaison informatique avec et dans les écoles
- Généraliser le dispositif de contrôle d'accès
- Équiper chaque école et chaque crèche d'un dispositif d'alerte relié directement au CSU
- Équiper les locaux techniques de façon à pouvoir déployer de la GTC

1.3 Identification des objectifs et de la stratégie de sécurité

- Démarche pro-active de la ville, en liaison avec le commissariat pour établir un diagnostic partagé
- Pour chaque cible, définition de la stratégie de sécurité globale (maillage) et caméra par caméra (cible et position de replis)...
- Qui permet de déterminer précisément les moyens à mettre en œuvre : caméra fixe haute définition, caméra mobile pilotée pour patrouille virtuelle, caméra blindée car fortement exposée (exemple : parking des Baconnets), caméras de protégeant mutuellement

1.4 Stratégie de supervision

- L'engagement de la ville : pour chaque lieu équipé, être en mesure de fournir, de jour comme de nuit, des images de qualité, c'est-à-dire exploitables au plan judiciaire (techniquement et juridiquement!)
- Optimisation du taux de couverture (principe du filet virtuel)
- Maintien d'un taux de disponibilité élevée (contrôle de l'opérationnalité du système, du dispositif d'archivage, des masques numériques)
- Un contrat de maintenance qui garantit des temps de rétablissement très réduits
- Un dispositif intégralement partagé avec la police nationale (report d'images et prise de main), régi par une convention de mise à disposition des images



2.PRESENTATION DU DISPOSITIF DE VIDEOPROTECTION A ANTONY

2.1 Éléments techniques :

- Une salle sécurisée au sous-sol de l'Hôtel de Ville (CSU), accès strictement réglementé,
- Éléments centraux (administration du système, archivage numérique 14 jours, gestion des divers flux, contrôle d'accès, remontées d'alarme, PTI etc...),
- Réseau filaire de transport des images et liaison commissariat
- Éléments terminaux : les caméras (surveillance active /passive.

2.2 Organisation humaine du CSU :

- 2 opérateurs H24 en régime de travail 3/8,
- 14 agents municipaux titulaires de la Fonction Publique Territoriale + 1 chef CSU,

2.3 Les missions du CSU

- Exploiter le réseau de caméras mais pas seulement...
- Traiter immédiatement les remontées d'alarme issues des PTI (protection travailleur isolé)
- Traiter les alarmes effraction et incendie provenant des bâtiments municipaux
- Traiter les alarmes spécifiques PPMS (écoles et crèches)
- Réception et diffusion des alertes transmises par le serveur GALA de la préfecture (météo, risque sanitaire, pollution etc...)
- Le CSU n'est donc pas dédié à la seule vidéoprotection mais assure le traitement de l'ensemble des alertes 24h/24 et l'interface avec les astreintes communales (élu, direction générale, services techniques)

2.4 Présentation du réseau à fin 2020 (carte)

- 579 caméras posées dont 358 de voie publique (dont 32 en attente d'autorisation), et 221 en ERP
- Equipements municipaux (du centre Tabarly à la maison des Arts!)
- Les lieux jugés sensibles au plan de la délinquance de voie publique
- Les abords des établissements scolaires (écoles, collèges et lycées) et des crèches
- Les entrées de ville
- Les gares (réseau ferré et gares routières)
- Les lieux à forte densité (marché du centre-ville) ou susceptibles d'accueillir des grandes manifestations (parc Heller)

2.5 Les différents usages de la vidéoprotection

- La surveillance de l'espace public et des équipements pour prévenir et traiter les actes de délinquance
- La surveillance de l'espace public pour déceler un phénomène anormal (inondation)
- La vidéooverbalisation des infractions en matière de stationnement
- La comptabilisation des flux (automobiles, poids lourds, piétons ,vélos ...)
- La détection de phénomènes de saturation de la voirie
- La couverture d'une intervention de police
- La lecture de plaque (à la demande de la police nationale)



3.L'évaluation des résultats

3.1 Les difficultés de l'évaluation des résultats dans l'espace public

- L'accès aux données relatives à la délinquance à l'échelle infra-communale (pas de thermomètre)
- La vidéoprotection révèle certaines infractions qui n'auraient jamais donné lieu à des plaintes (vols de vélos, dégradations légères) et peut avoir pour conséquence de dégrader les statistiques alors même qu'elle contribue à la sécurité
- Elle dépend de l'acculturation des services instructeurs des plaintes
- Dans des espaces publics où elle est déployée, et qui font par ailleurs l'objet de patrouilles de police, comment déterminer la part respective de l'un et l'autre des facteurs dans une baisse de la délinquance?

3.2 Un apport incontestable dans un certain nombre de cas très concrets :

- Utilisée dans les équipements publics ,elle réduit instantanément les phénomènes de vol et les dégradations
- Dans l'espace public, elle apporte des éléments de preuve, y compris lorsque des auteurs agissent masqués
- Elle est une arme redoutable pour identifier les auteurs de rodéos ou le propriétaire d'un véhicule recherché
- Elle permet aux services de police de choisir le moment le plus opportun pour agir et de couvrir l'environnement de leur intervention (anticiper une fuite ou au contraire un phénomène de regroupement hostile)
- Elle gêne manifestement le trafic de stupéfiants. Les tentatives répétées de neutralisation des caméras dans certains lieux en témoignent!

3.3 Deux indicateurs-clé d'un système efficace

- Le taux de disponibilité du système
- Le nombre de réquisitions par OPJ

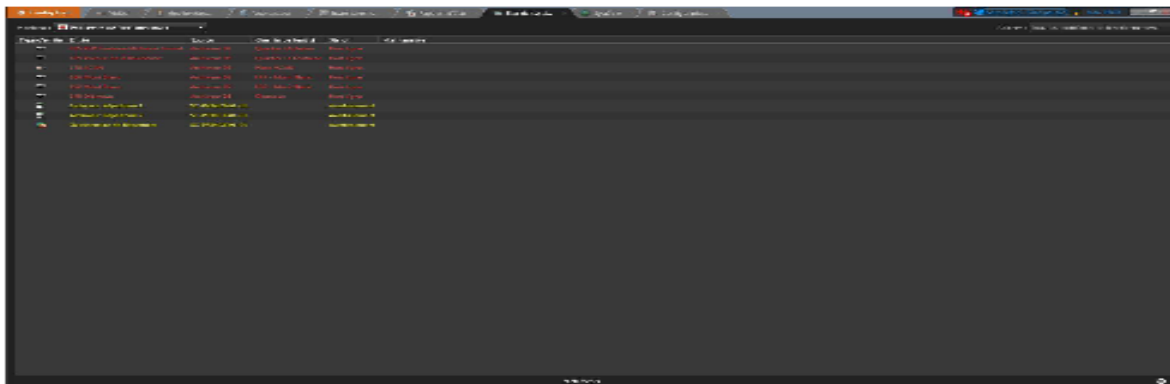
Taux de disponibilité de la vidéo protection de la ville d'Antony

Nombre de caméras installées sur la ville = 579

Nombre de caméras en pannes sur la ville = 6




Extrait Genetec du 18/05/2021



Statut	Modèle	Adresse IP	Adresse MAC
OK	IPCAM001	192.168.1.1	00:0C:29:00:00:01
OK	IPCAM002	192.168.1.2	00:0C:29:00:00:02
OK	IPCAM003	192.168.1.3	00:0C:29:00:00:03
OK	IPCAM004	192.168.1.4	00:0C:29:00:00:04
OK	IPCAM005	192.168.1.5	00:0C:29:00:00:05
OK	IPCAM006	192.168.1.6	00:0C:29:00:00:06
OK	IPCAM007	192.168.1.7	00:0C:29:00:00:07
OK	IPCAM008	192.168.1.8	00:0C:29:00:00:08
OK	IPCAM009	192.168.1.9	00:0C:29:00:00:09
OK	IPCAM010	192.168.1.10	00:0C:29:00:00:0A
OK	IPCAM011	192.168.1.11	00:0C:29:00:00:0B
OK	IPCAM012	192.168.1.12	00:0C:29:00:00:0C
OK	IPCAM013	192.168.1.13	00:0C:29:00:00:0D
OK	IPCAM014	192.168.1.14	00:0C:29:00:00:0E
OK	IPCAM015	192.168.1.15	00:0C:29:00:00:0F
OK	IPCAM016	192.168.1.16	00:0C:29:00:00:10
OK	IPCAM017	192.168.1.17	00:0C:29:00:00:11
OK	IPCAM018	192.168.1.18	00:0C:29:00:00:12
OK	IPCAM019	192.168.1.19	00:0C:29:00:00:13
OK	IPCAM020	192.168.1.20	00:0C:29:00:00:14
OK	IPCAM021	192.168.1.21	00:0C:29:00:00:15
OK	IPCAM022	192.168.1.22	00:0C:29:00:00:16
OK	IPCAM023	192.168.1.23	00:0C:29:00:00:17
OK	IPCAM024	192.168.1.24	00:0C:29:00:00:18
OK	IPCAM025	192.168.1.25	00:0C:29:00:00:19
OK	IPCAM026	192.168.1.26	00:0C:29:00:00:1A
OK	IPCAM027	192.168.1.27	00:0C:29:00:00:1B
OK	IPCAM028	192.168.1.28	00:0C:29:00:00:1C
OK	IPCAM029	192.168.1.29	00:0C:29:00:00:1D
OK	IPCAM030	192.168.1.30	00:0C:29:00:00:1E
OK	IPCAM031	192.168.1.31	00:0C:29:00:00:1F
OK	IPCAM032	192.168.1.32	00:0C:29:00:00:20
OK	IPCAM033	192.168.1.33	00:0C:29:00:00:21
OK	IPCAM034	192.168.1.34	00:0C:29:00:00:22
OK	IPCAM035	192.168.1.35	00:0C:29:00:00:23
OK	IPCAM036	192.168.1.36	00:0C:29:00:00:24
OK	IPCAM037	192.168.1.37	00:0C:29:00:00:25
OK	IPCAM038	192.168.1.38	00:0C:29:00:00:26
OK	IPCAM039	192.168.1.39	00:0C:29:00:00:27
OK	IPCAM040	192.168.1.40	00:0C:29:00:00:28
OK	IPCAM041	192.168.1.41	00:0C:29:00:00:29
OK	IPCAM042	192.168.1.42	00:0C:29:00:00:2A
OK	IPCAM043	192.168.1.43	00:0C:29:00:00:2B
OK	IPCAM044	192.168.1.44	00:0C:29:00:00:2C
OK	IPCAM045	192.168.1.45	00:0C:29:00:00:2D
OK	IPCAM046	192.168.1.46	00:0C:29:00:00:2E
OK	IPCAM047	192.168.1.47	00:0C:29:00:00:2F
OK	IPCAM048	192.168.1.48	00:0C:29:00:00:30
OK	IPCAM049	192.168.1.49	00:0C:29:00:00:31
OK	IPCAM050	192.168.1.50	00:0C:29:00:00:32
OK	IPCAM051	192.168.1.51	00:0C:29:00:00:33
OK	IPCAM052	192.168.1.52	00:0C:29:00:00:34
OK	IPCAM053	192.168.1.53	00:0C:29:00:00:35
OK	IPCAM054	192.168.1.54	00:0C:29:00:00:36
OK	IPCAM055	192.168.1.55	00:0C:29:00:00:37
OK	IPCAM056	192.168.1.56	00:0C:29:00:00:38
OK	IPCAM057	192.168.1.57	00:0C:29:00:00:39
OK	IPCAM058	192.168.1.58	00:0C:29:00:00:3A
OK	IPCAM059	192.168.1.59	00:0C:29:00:00:3B
OK	IPCAM060	192.168.1.60	00:0C:29:00:00:3C
OK	IPCAM061	192.168.1.61	00:0C:29:00:00:3D
OK	IPCAM062	192.168.1.62	00:0C:29:00:00:3E
OK	IPCAM063	192.168.1.63	00:0C:29:00:00:3F
OK	IPCAM064	192.168.1.64	00:0C:29:00:00:40
OK	IPCAM065	192.168.1.65	00:0C:29:00:00:41
OK	IPCAM066	192.168.1.66	00:0C:29:00:00:42
OK	IPCAM067	192.168.1.67	00:0C:29:00:00:43
OK	IPCAM068	192.168.1.68	00:0C:29:00:00:44
OK	IPCAM069	192.168.1.69	00:0C:29:00:00:45
OK	IPCAM070	192.168.1.70	00:0C:29:00:00:46
OK	IPCAM071	192.168.1.71	00:0C:29:00:00:47
OK	IPCAM072	192.168.1.72	00:0C:29:00:00:48
OK	IPCAM073	192.168.1.73	00:0C:29:00:00:49
OK	IPCAM074	192.168.1.74	00:0C:29:00:00:4A
OK	IPCAM075	192.168.1.75	00:0C:29:00:00:4B
OK	IPCAM076	192.168.1.76	00:0C:29:00:00:4C
OK	IPCAM077	192.168.1.77	00:0C:29:00:00:4D
OK	IPCAM078	192.168.1.78	00:0C:29:00:00:4E
OK	IPCAM079	192.168.1.79	00:0C:29:00:00:4F
OK	IPCAM080	192.168.1.80	00:0C:29:00:00:50
OK	IPCAM081	192.168.1.81	00:0C:29:00:00:51
OK	IPCAM082	192.168.1.82	00:0C:29:00:00:52
OK	IPCAM083	192.168.1.83	00:0C:29:00:00:53
OK	IPCAM084	192.168.1.84	00:0C:29:00:00:54
OK	IPCAM085	192.168.1.85	00:0C:29:00:00:55
OK	IPCAM086	192.168.1.86	00:0C:29:00:00:56
OK	IPCAM087	192.168.1.87	00:0C:29:00:00:57
OK	IPCAM088	192.168.1.88	00:0C:29:00:00:58
OK	IPCAM089	192.168.1.89	00:0C:29:00:00:59
OK	IPCAM090	192.168.1.90	00:0C:29:00:00:5A
OK	IPCAM091	192.168.1.91	00:0C:29:00:00:5B
OK	IPCAM092	192.168.1.92	00:0C:29:00:00:5C
OK	IPCAM093	192.168.1.93	00:0C:29:00:00:5D
OK	IPCAM094	192.168.1.94	00:0C:29:00:00:5E
OK	IPCAM095	192.168.1.95	00:0C:29:00:00:5F
OK	IPCAM096	192.168.1.96	00:0C:29:00:00:60
OK	IPCAM097	192.168.1.97	00:0C:29:00:00:61
OK	IPCAM098	192.168.1.98	00:0C:29:00:00:62
OK	IPCAM099	192.168.1.99	00:0C:29:00:00:63
OK	IPCAM100	192.168.1.100	00:0C:29:00:00:64

Le nombre de réquisitions (positives) à délinquance iso

	STATISTIQUES 2008 au 08 Décembre 2020								
	Rédacteur : Dany Gilotaux								
	Nombre d'infractions	Constatations Infractions Opérateur	Demande visualisation Police Gendarmerie	Visualisations et Export des images *				Réquisitions Export des Images	Nombre Heures de Relecture
				Positive	Négative	Direct	Annulé		
ANNEE 2008								21	
ANNEE 2009								26	
ANNEE 2010								53	
ANNEE 2011	222	47	197	121	76			65	
ANNEE 2012	270	110	186	89	97			96	
ANNEE 2013	262	103	189	101	88			119	
ANNEE 2014	205	59	156	84	72			113	
ANNEE 2015	239	88	181	88	89	4		125	
ANNEE 2016	230	45	205	96	96	13		148	
ANNEE 2017	256	40	233	114	91	28		186	
ANNEE 2018	291	52	254	115	85	28	26	215	650
ANNEE 2019	263	33	237	123	75	26	13	212	835
ANNEE 2020	288	57	245	129	75	25	16	222	1011
Total :								1601	2496

4- Les perspectives

Les perspectives

- Poursuivre le maillage dans les espaces publics les plus fréquentés ou sensibles et équiper les bâtiments publics
- Déplacement du CSU dans le cadre de l'opération de reconstruction du poste de police municipale (2023)
- Développement de moyens vidéo mobiles qui permettront de lutter contre « l'effet plumeau »
- Intégrer certaines possibilités offertes par l'intelligence artificielle (algorithmes) pour faciliter le travail des opérateurs et/ou améliorer l'efficacité de la supervision : détection de la montée de l'eau dans l'espace public, des phénomènes de regroupement, développer la fonction comptage, exploiter les logiciels de compression du temps pour réduire la charge de relecture (y compris pour la police nationale)
- Améliorer l'interopérabilité des systèmes : vidéo, contrôle d'accès, détecteurs thermiques, PTI etc...
- Concrétiser l'interconnexion du réseau communal avec le dispositif de protection zonale de la Préfecture de Police de Paris.

Pour conclure le propos

- La vidéoprotection constitue aujourd'hui un élément incontournable de la stratégie de sécurisation de l'espace public (éclairage public), qui traverse les sensibilités politiques (cf projets récents de Gennevilliers, Bagneux et Malakoff, pour le seul département du 92)
- Elle permet de conférer à l'action de la police nationale une plus grande efficacité et d'améliorer la réponse judiciaire (taux d'élucidation)
- Même si elle ne peut constituer la réponse unique et universelle aux différents types de délinquance, il est indiscutable qu'elle obtient des résultats et qu'elle rassure la population
- Elle n'a pas vocation à remplacer la présence physique de policiers sur la voie publique mais permet d'optimiser leur occupation du terrain et de rendre plus efficace leur action judiciaire
- Déployée dans le cadre d'un schéma global de maillage du territoire en fibre propriétaire, son coût tend progressivement à devenir marginal
- A l'instar des caméras-piéton pour les policiers, elle produit des éléments de preuve et garantit ainsi tout autant l'intégrité du citoyen que celle du policier..